



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-137318>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-137318**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 25TRAV14 - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DU BHNS - PHASE 1 : TECHNOPOLE DE LA MER A BIR-HAKEIM

Description : La présente consultation concerne les travaux d'infrastructures du bus à haut niveau de service (BHNS) de la phase 1 du Technopôle de la Mer à Bir-Hakeim comprenant des travaux de VRD, d'aménagements paysagers, d'éclairage public, de signalisation lumineuse de trafic et de courants faibles et de mise en oeuvre de mobiliers urbains.

Identifiant de la procédure : c14a46d3-987f-4d5f-bd95-545823305294

Identifiant interne : 25TRAV14

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Le délai de validité des offres est de 6 mois à partir de la date de limite de remise des offres. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation comme le définit l'article 7.1 du RC. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est 28 mois, y compris une période de préparation de 2 mois, hors périodes d'entretien. Une retenue de garantie est prévue à l'article 8 du CCAP commun à tous les lots. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 9.1 du CCAP commun à tous les lots. Les travaux feront l'objet d'une garantie de parfait achèvement de 1 an dont le point de départ est la date de réception des travaux. Le délai de garantie des ouvrages ou parties d'ouvrages qui

font l'objet d'une réception partielle court à compter de la date d'effet de cette réception partielle. Pour les lots 3 et 4, les végétaux font l'objet d'une garantie de reprise fixée à 24 mois dont le point de départ est la date de réception des prestations considérées. Une clause environnementale est définie à l'article 12 du CCAP commun à tous les lots et 2.4 du RC. L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : -lot 1 " Infrastructures VRD - Secteur Ouest " : 5 170 heures minimum ; -lot 2 " Infrastructures VRD - Secteur Est " : 2 740 heures minimum ; -lot 3 " Aménagements paysagers - Secteur Ouest " : 940 heures minimum ; -lot 4 " Aménagements paysagers - Secteur Est " : 900 heures minimum ; -lot 5 " Eclairage public, signalisation lumineuse de trafic et de courants faibles " : 1 000 heures minimum ; -lot 6 " Travaux de mise en oeuvre de mobiliers urbains " : 180 heures minimum. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces définies à l'article 6.1 du RC. Ce dossier comprendra notamment une liste de renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise telle que: -Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire, -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, -En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s).

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316100 Installation d'appareils d'éclairage extérieur

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233293 Installation de mobilier urbain

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Tronçon du Technopole de la Mer à - Communes d'Ollioules et de Toulon

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 36,568,260.98 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 6

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 6

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Infrastructures VRD

Description : Secteur Ouest

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45100000 Travaux de préparation de chantier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45230000 Travaux de construction de pipelines, de lignes de communication et d'énergie, d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et de voies ferrées; travaux de nivelage

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est prévue aux articles 1.7 du RC et 21 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Tronçon du Technopole de la Mer à Bir-Hakeim - Communes d'Ollioules et de Toulon : SECTEUR OUEST

5.1.3 Durée estimée

Durée : 28 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 18,118,834.3 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée de la période préparation est de 2 mois et la durée d'exécution des prestations est de 26 mois. Ces délais courent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution de la période de préparation ou prescrivant de démarrer les travaux. Une clause d'exécution à caractère social (clause d'insertion) et environnemental est prévues aux articles 12 du CCAP commun à tous les lots et 2.4 du RC.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Pour les lots 1 et 2 : - FNTF 2321 - Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent - FNTF 3422 - Revêtements en matériaux enrobés - Enrobés spéciaux ou équivalent - FNTF 3451 - Pavés et dalles en pierre naturelle ou équivalent - FNTF 5118 - Construction de réseaux de canalisations d'eaux à écoulement sous pression sur réseaux d'eau potable et non potable en contrainte urbaine (pression d'essai < 25 bars - diamètre nominal >= 300 mm) ou équivalent -(pour éclairage et SLT provisoires) QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour les lots 3 et 4 : - QUALIPAYSAGE Aménagements paysagers - Spécialisé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Arrosage automatique - Confirmé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Entretien d'aménagements paysagers - Confirmé ou équivalent Pour le lot 5 : - QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour le lot 6 : - QUALIBAT 4441 - Clôtures métalliques ou équivalent - QUALIBAT 4492 - Ferronnerie ou équivalent Pour justifier des qualifications ou de leur équivalence, les candidats renseigneront et remettront impérativement la fiche de " niveau spécifique minimal " du lot considéré jointe au présent DCE. Chacun des certificats précités pourra faire

l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur Etat d'origine.

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : 1 - Valeur Technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Nom : 2 - Prix des travaux

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3 - Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requête

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/02/2026 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 11 du CCAP commun à tous les lots

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement. Les prix tiennent compte des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé, de la notification du marché à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget annexe transports Les travaux seront financés par une subvention étatique dans le cadre de l'appel à projet de 2021. Le taux de subvention est de 23,12 % pour un plafond maximal de 9 775 330,47 euros.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - Un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Infrastructures VRD

Description : Secteur Est

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45100000 Travaux de préparation de chantier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45230000 Travaux de construction de pipelines, de lignes de communication et d'énergie, d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et de voies ferrées; travaux de nivelage

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est prévue aux articles 1.7 du RC et 21 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Tronçon du Technopole de la Mer à Bir-Hakeim - Communes d'Ollioules et de Toulon : SECTEUR EST

5.1.3 Durée estimée

Durée : 28 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,562,737.25 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée de la période préparation est de 2 mois et la durée d'exécution des prestations est de 26 mois. Ces délais courent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution de la période de préparation ou prescrivant de démarrer les travaux. Une clause d'exécution à caractère social (clause d'insertion) et environnemental est prévues aux articles 12 du CCAP commun à tous les lots et 2.4 du RC.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Pour les lots 1 et 2 : - FNTF 2321 - Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent - FNTF 3422 - Revêtements en matériaux enrobés - Enrobés spéciaux ou équivalent - FNTF 3451 - Pavés et dalles en pierre naturelle ou équivalent - FNTF 5118 - Construction de réseaux de canalisations d'eaux à écoulement sous pression sur réseaux d'eau potable et non potable en contrainte urbaine (pression d'essai < 25 bars - diamètre nominal >= 300 mm) ou équivalent -(pour éclairage et SLT provisoires) QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour les lots 3 et 4 : - QUALIPAYSAGE Aménagements paysagers - Spécialisé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Arrosage automatique - Confirmé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Entretien d'aménagements paysagers - Confirmé ou équivalent Pour le lot 5 : - QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour le lot 6 : - QUALIBAT 4441 - Clôtures métalliques ou équivalent - QUALIBAT 4492 - Ferronnerie ou équivalent Pour justifier des qualifications ou de leur équivalence, les candidats renseigneront et remettront impérativement la fiche de " niveau spécifique minimal " du lot

considéré jointe au présent DCE. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur Etat d'origine.

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : 1 - Valeur Technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Nom : 2 - Prix des travaux

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3 - Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/02/2026 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 11 du CCAP commun à tous les lots

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement. Les prix tiennent compte des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé, de la notification du marché à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget annexe transports Les travaux seront financés par une subvention étatique dans le cadre de l'appel à projet de 2021. Le taux de subvention est de 23,12 % pour un plafond maximal de 9 775 330,47 euros.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - Un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Aménagements paysagers

Description : Secteur Ouest

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est prévue aux articles 1.7 du RC et 21 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Tronçon du Technopole de la Mer à Bir-Hakeim - Communes d'Ollioules et de Toulon : SECTEUR OUEST

5.1.3 Durée estimée

Durée : 50 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,208,397.6 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée de la période préparation est de 2 mois et la durée d'exécution des prestations est de 50 mois dont 24 mois d'entretien. Ces délais courent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution de la période de préparation ou prescrivant de démarrer les travaux. Une clause d'exécution à caractère social (clause d'insertion) et environnemental est prévues aux articles 12 du CCAP commun à tous les lots et 2.4 du RC.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Pour les lots 1 et 2 : - FNTP 2321 - Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent - FNTP 3422 - Revêtements en matériaux enrobés - Enrobés spéciaux ou équivalent - FNTP 3451 - Pavés et dalles en pierre naturelle ou équivalent - FNTP 5118 - Construction de réseaux de canalisations d'eaux à écoulement sous pression sur réseaux d'eau potable et non potable en contrainte urbaine (pression d'essai < 25 bars - diamètre nominal >= 300 mm) ou équivalent -(pour éclairage et SLT provisoires) QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour les lots 3 et 4 : - QUALIPAYSAGE Aménagements paysagers - Spécialisé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Arrosage automatique - Confirmé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Entretien d'aménagements paysagers - Confirmé ou équivalent Pour le lot 5 : - QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour le lot 6 : - QUALIBAT 4441 - Clôtures métalliques ou équivalent - QUALIBAT 4492 - Ferronnerie ou équivalent Pour justifier des qualifications ou de leur équivalence, les candidats renseigneront et remettront impérativement la fiche de " niveau spécifique minimal " du lot considéré jointe au présent DCE. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur Etat d'origine.

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : 1 - Valeur Technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Nom : 2 - Prix des travaux

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3 - Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/02/2026 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 11 du CCAP commun à tous les lots

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement. Les prix tiennent compte des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé, de la notification du marché à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget annexe transports Les travaux seront financés par une subvention étatique dans le cadre de l'appel à projet de 2021. Le taux de subvention est de 23,12 % pour un plafond maximal de 9 775 330,47 euros.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - Un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Aménagements paysagers

Description : Secteur Est

Identifiant interne : LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est prévue aux articles 1.7 du RC et 21 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Tronçon du Technopole de la Mer à Bir-Hakeim - Communes d'Ollioules et de Toulon : SECTEUR EST

5.1.3 Durée estimée

Durée : 50 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,092,190.3 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée de la période préparation est de 2 mois et la durée d'exécution des prestations est de 50 mois dont 24 mois d'entretien. Ces délais courent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution de la période de préparation ou prescrivant de démarrer les travaux. Une clause d'exécution à caractère social (clause d'insertion) et environnemental est prévues aux articles 12 du CCAP commun à tous les lots et 2.4 du RC.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Pour les lots 1 et 2 : - FNTF 2321 - Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent - FNTF 3422 - Revêtements en matériaux enrobés - Enrobés spéciaux ou équivalent - FNTF 3451 - Pavés et dalles en pierre naturelle ou équivalent - FNTF 5118 - Construction de réseaux de canalisations d'eaux à écoulement sous pression sur réseaux d'eau potable et non potable en contrainte urbaine (pression d'essai < 25 bars - diamètre nominal >= 300 mm) ou équivalent -(pour éclairage et SLT provisoires) QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour les lots 3 et 4 : - QUALIPAYSAGE Aménagements paysagers - Spécialisé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Arrosage automatique - Confirmé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Entretien d'aménagements paysagers - Confirmé ou équivalent Pour le lot 5 : - QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour le lot 6 : - QUALIBAT 4441 - Clôtures métalliques ou équivalent - QUALIBAT 4492 - Ferronnerie ou équivalent Pour justifier des qualifications ou de leur équivalence, les candidats renseigneront et remettront impérativement la fiche de " niveau spécifique minimal " du lot considéré jointe au présent DCE. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur Etat d'origine.

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : 1 - Valeur Technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Nom : 2 - Prix des travaux

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3 - Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/02/2026 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 11 du CCAP commun à tous les lots

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement. Les prix tiennent compte des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé, de la notification du marché à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget annexe transports Les travaux seront financés par une subvention étatique dans le cadre de l'appel à projet de 2021. Le taux de subvention est de 23,12 % pour un plafond maximal de 9 775 330,47 euros.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - Un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Eclairage public, signalisation lumineuse de trafic et de courants faibles

Description : Installation d'appareils d'éclairage extérieur et de matériel d'éclairage public

Identifiant interne : LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45316100 Installation d'appareils d'éclairage extérieur

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316210 Installation de matériel de contrôle du trafic routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316212 Installation de feux de circulation

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est prévue aux articles 1.7 du RC et 21 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Tronçon du Technopole de la Mer à Bir-Hakeim - Communes d'Ollioules et de Toulon

5.1.3 Durée estimée

Durée : 38 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,505,381.53 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : la durée de la période préparation est de 2 mois et la durée d'exécution des prestations est de 26 mois. Ces délais courent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution de la période de préparation ou prescrivant de démarrer les travaux. Une clause d'exécution à caractère social (clause d'insertion) et environnemental est prévues aux articles 12 du CCAP commun à tous les lots et 2.4 du RC.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents
Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique :
L'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Pour les lots 1 et 2 : - FNTP 2321 - Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent - FNTP 3422 - Revêtements en matériaux enrobés - Enrobés spéciaux ou équivalent - FNTP 3451 - Pavés et dalles en pierre naturelle ou équivalent - FNTP 5118 - Construction de réseaux de canalisations d'eaux à écoulement sous pression sur réseaux d'eau potable et non potable en contrainte urbaine (pression d'essai < 25 bars - diamètre nominal >= 300 mm) ou équivalent -(pour éclairage et SLT provisoires) QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour les lots 3 et 4 : - QUALIPAYSAGE Aménagements paysagers - Spécialisé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Arrosage automatique - Confirmé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Entretien d'aménagements paysagers - Confirmé ou équivalent Pour le lot 5 : - QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour le lot 6 : - QUALIBAT 4441 - Clôtures métalliques ou équivalent - QUALIBAT 4492 - Ferronnerie ou équivalent Pour justifier des qualifications ou de leur équivalence, les candidats renseigneront et remettront impérativement la fiche de " niveau spécifique minimal " du lot considéré jointe au présent DCE. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur Etat d'origine.

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1 - Prix des travaux

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2 - Valeur Technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3 - Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/02/2026 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 11 du CCAP commun à tous les lots

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement. Les prix tiennent compte des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé, de la notification du marché à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget annexe transports Les travaux seront financés par une subvention étatique dans le cadre de l'appel à projet de 2021. Le taux de subvention est de 23,12 % pour un plafond maximal de 9 775 330,47 euros.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - Un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Travaux de mise en oeuvre de mobiliers urbains

Description : Installation de mobilier urbain

Identifiant interne : LOT 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233293 Installation de mobilier urbain

Options :

Description des options : ne clause de réexamen est prévue aux articles 1.7 du RC et 21 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Tronçon du Technopole de la Mer à Bir-Hakeim - Communes d'Ollioules et de Toulon

5.1.3 Durée estimée

Durée : 38 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,080,720 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : la durée de la période préparation est de 2 mois et la durée d'exécution des prestations est de 26 mois. Ces délais courent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution de la période de préparation ou prescrivant de démarrer les travaux. Une clause d'exécution à caractère social (clause d'insertion) et environnemental est prévues aux articles 12 du CCAP commun à tous les lots et 2.4 du RC.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de

banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents
Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique :
l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Pour les lots 1 et 2 : - FNTF 2321 - Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent - FNTF 3422 - Revêtements en matériaux enrobés - Enrobés spéciaux ou équivalent - FNTF 3451 - Pavés et dalles en pierre naturelle ou équivalent - FNTF 5118 - Construction de réseaux de canalisations d'eaux à écoulement sous pression sur réseaux d'eau potable et non potable en contrainte urbaine (pression d'essai < 25 bars - diamètre nominal ≥ 300 mm) ou équivalent -(pour éclairage et SLT provisoires) QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour les lots 3 et 4 : - QUALIPAYSAGE Aménagements paysagers - Spécialisé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Arrosage automatique - Confirmé ou équivalent - QUALIPAYSAGE Entretien d'aménagements paysagers - Confirmé ou équivalent Pour le lot 5 : - QUALIFELEC Eclairage public (EP) - Indice TN4 - Mention RT (Régulation de Trafic) ou équivalent Pour le lot 6 : - QUALIBAT 4441 - Clôtures métalliques ou équivalent - QUALIBAT 4492 - Ferronnerie ou équivalent Pour justifier des qualifications ou de leur équivalence, les candidats renseigneront et remettront impérativement la fiche de " niveau spécifique minimal " du lot considéré jointe au présent DCE. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur Etat d'origine.

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1 - Prix des travaux

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2 - Valeur Technique

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3 - Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 8.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/02/2026 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 11 du CCAP commun à tous les lots

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement. Les prix tiennent compte des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé, de la notification du marché à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget annexe transports Les travaux seront financés par une subvention étatique dans le cadre de l'appel à projet de 2021. Le taux de subvention est de 23,12 % pour un plafond maximal de 9 775 330,47 euros.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - Un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : METROPOLE 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33 494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 13000525900010

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 0494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 20df69f2-455a-4808-b6f7-8ba61f15e64e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/12/2025 à 16:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/12/2025